

Le Syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron et du Blayais (SGBVMB)

4 Communautés de Communes,
9 bassins versants (30 500 ha ; 290 km de cours d'eau ; 53 communes),
à 45 min de Bordeaux et Libourne ; à 1 heure 30 de Royan, du Bassin
d'Arcachon et d'Angoulême- recrute :

Un directeur – Chargé de mission milieux aquatiques H/F

A compter du 1^{er} Janvier 2019



Conditions d'emploi

Catégorie : A

Cadre d'emploi : Ingénieur

Statut : Titulaire ou contractuel

Salaire : Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; Contractuel : salaire à préciser selon vos prétentions

Permis : Permis B obligatoire

Déplacements : oui

Durée hebdomadaire : Temps complet

Lieu de travail : Bourg

Description de l'employeur

Le Syndicat de Gestion des Bassin Versant du Moron et du Blayais a pour mission la mise en œuvre d'une gestion durable des milieux aquatiques à l'échelle des Bassins versants. Suite à l'évolution réglementaire récente sur la compétence GEMAPI, le Syndicat est devenu syndicat mixte (4 communautés de Communes membres : Grand Cubzaguais Communauté de Communes, Communauté de Communes de Blaye, Communauté de Communes de Latitude Nord Gironde, Communauté de Communes du Fronsadais) au 1^{er} Janvier 2017 et s'est vu confié les items 1,2 et 8 définis à l'article L.211-7 du code de l'environnement. De même, son action intègre aussi l'exécution des mesures et préconisations définies dans le cadre Natura 2000 et la sensibilisation, la communication et la promotion auprès de tous types de publics concernant la gestion de l'eau et les milieux aquatiques.

Par ailleurs, le syndicat a également connu un élargissement de son périmètre d'intervention avec l'introduction de 2 Bassins versants jusqu'alors non gérés portant sa gestion sur 9 Bassins versants : La Virvée, Le Moron, Le Mangaud- les Marguerittes, Le Grenet, Le Brouillon, Le Gadeau, Le Saugeron, Le Brias – Maransin et La Renaudiere.

Actuellement, le syndicat est composé d'un technicien rivière, d'une régie rivière composée de 5 agents, d'un animateur natura 2000 (0,4 ETP) et d'un secrétariat (1,23 ETP).

Objectif

Placé sous l'autorité du Président du Syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron et du Blayais (SGBVMB), vous :

- Travaillez en étroite collaboration avec les 4 Communautés de Communes membres, sur les problématiques financières, ressources humaines, marchés publics et juridiques,
- Assurez le relais du syndicat avec les partenaires institutionnels : Agences de l'Eau, Conseil Départemental, Préfecture, Associations Syndicales Autorisées (ASA), Fédération de pêche, ...
- Assurez le relais avec l'autorité territoriale, les élus locaux et les agents du SGBVMB,
- Assurez le suivi de 290 km de cours d'eau répartis sur 9 bassins versants.

Missions

• **Autonomie et responsabilité(s)**

- Autonomie dans la mise en œuvre des orientations et dans la définition des priorités d'actions
- Participation aux choix stratégiques, tactiques et organisationnels
- Garant de la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles) et de l'organisation de la structure
- Signalement de toute anomalie repérée

• **Directeur(trice) du SGBVMB**

- Accompagner l'autorité territoriale pour la définition de la politique de gestion des milieux aquatiques : structurer les processus décisionnels, définition de la stratégie des actions et veiller à la définition du calendrier correspondant
- Montage, réalisation et suivi du projet global de la structure
- Mise en œuvre des orientations politiques publiques définies par l'autorité territoriale : préparation et participation aux séances des comités syndicaux
- Médiation et concertation avec les partenaires financiers et techniques
- Assurer l'équilibre financier et élaborer le budget de la structure
- Gestion des ressources humaines : recrutement, encadrement des équipes, plan de formation, coordination et application des nouvelles dispositions statutaires, législatives, réglementaires ou jurisprudentielles, ...

• **Chargé(e) de mission milieux aquatiques**

- Mettre en œuvre les « Plans Pluriannuels de Gestion » (PPG)
 - o Planification des travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques (rivières et zones humides)
 - o Elaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE)
 - o Elaboration et suivi des dossiers de subventions
 - o Mise en place et suivi des indicateurs
 - o Rédaction d'un rapport d'activité annuel

- Définir et suivre la réalisation des études et des travaux : suivi de chantier
- Surveillance générale des cours d'eau et des ouvrages
- Concertation et médiation technique sur les aménagements en milieu aquatique
- Organisation et animation des réunions publiques, comités de pilotage, journées terrain
- Communiquer et sensibiliser les élus locaux, les usagers et le grand public (site internet, lettre d'information animations scolaires, ...)

Compétences & savoirs requis

- Connaissance technique dans le domaine de l'eau (hydrologie, hydrogéomorphologie,...) du fonctionnement des milieux aquatiques et de la gestion intégrée de la ressource en eau
- Compétences techniques et expérience dans le domaine de la restauration et de l'entretien des cours d'eau
- Conduite et gestion de projets
- Maîtrise de la rédaction de rapports et notes techniques et des outils bureautiques
- Connaissance des logiciels SIG appréciée
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales : marchés publics, demandes de subvention
- Notion en gestion comptable
- Autonomie, réactivité, capacité de synthèse et d'analyse, aisance rédactionnelle, sens de l'organisation et rigueur
- Faire preuve de pédagogie et de diplomatie

Qualifications

Diplôme d'ingénieur ou Titre niveau I dans le domaine de l'environnement et de la gestion des milieux aquatiques/ formation de technicien de rivière.

Expérience professionnelle

Expérience d'au moins 2 à 3 ans pour le secteur public (maîtrise d'ouvrage, bureau d'études) avec une expérience de terrain dans les milieux aquatiques.

POSTULER

Remise des candidatures (CV + lettre de motivation) **avant le 2 Novembre 2018**

Candidatures, à l'attention de Monsieur le Président du Syndicat

A envoyer par mail : siah-du-moron@orange.fr

Ou par voie postale : SGBV Du Moron et du Blayais – 103, le Bourg – 33920 Saint Vivien de Blaye